



19 mars 2009 :

privé, public, tous ensemble

dans une grande journée d'action nationale  
interprofessionnelle unitaire

**Au-delà des effets d'annonce, il convient de voir clairement les objectifs des plans de relance gouvernementaux, et de se mobiliser pour des innovations économiques et sociales d'une autre ampleur !**

Nous avons affirmé que le " plan de relance " présenté par le gouvernement n'était pas à la hauteur des enjeux.

Il s'agirait, paraît-il, de booster l'investissement en injectant 26 milliards d'€ de dépenses publiques supplémentaires en deux ans.

En fait, il est plutôt question d'accorder de nouveaux cadeaux aux entreprises sous forme de remboursements anticipés de crédits d'impôts et d'exonération de cotisations sociales.

Quant aux investissements publics, il s'agit pour l'essentiel d'une anticipation du paiement des crédits déjà décidés.

**Il faut indiscutablement innover !**

La crise touchant l'économie mondiale, des régulations internationales afin de maîtriser les marchés, surtout les banques et les institutions financières, sont indispensables.

De telles interventions doivent être relayées par des mesures internes propres à chaque pays.

L'économie française, comme bon nombre d'autres, est en récession.

**Les causes principales sont au nombre de deux : la faiblesse de la consommation des ménages et la baisse de l'investissement des entreprises.**

Cela se comprend : les entreprises ne vont pas produire, donc ne vont pas investir ni embaucher, si elles sont persuadées qu'elles ne pourront pas vendre.

On mesure ici le rôle crucial de la consommation comme moteur de la croissance !

Mais pourquoi la consommation est-elle si faible ?

**La réponse est claire : à cause de la baisse du pouvoir d'achat qui résulte, elle, de trois choses : la faiblesse des salaires, le développement de la précarité et le poids croissant des dépenses incompressibles (logement, nourriture, gaz etc.).**

**La hausse des salaires est donc indispensable ! Surtout dans une conjoncture aussi difficile.**

La question est souvent posée : mais les entreprises ont-elles les moyens pour augmenter les salaires ?

Du point de vue patronal, il n'y aurait aucun bon moment pour augmenter les salaires !

Ceci dit, la question ne peut pas être éludée. En effet, il peut se trouver que telle ou telle entreprise, notamment parmi les PME, fasse faillite ou que les profits ne soient pas au niveau suffisant.

Ce n'est pas pour autant qu'il ne faut pas augmenter les salaires.

**Les exonérations de cotisations sociales :  
une véritable dévalorisation du travail**

Ces exonérations expriment en fait une dévalorisation du travail, car les cotisations sociales font partie intégrante de la rémunération de la force du travail, **elles constituent le salaire socialisé**. En exonérant les employeurs de ces cotisations, l'État réduit le montant du salaire. Plus exactement, il demande aux contribuables de payer aux employeurs pour qu'ils embauchent les gens, les contribuables.

De plus, cette politique conduit à un déclassement, à une dévalorisation des qualifications. Les personnes plus qualifiées sont embauchées en tant qu'individus non qualifiés.

Pis encore, cette politique crée une trappe à bas salaires ; pour bénéficier du maximum d'exonérations, les entreprises ont intérêt à embaucher au niveau du SMIC (où l'exonération est à 100%), et, en tout état de cause, elles ont intérêt à ce que les salaires ne dépassent pas 1,6 fois le SMIC plafond des exonérations.

**Précisément dans une conjoncture comme celle d'aujourd'hui, la hausse des salaires est indispensable pour relancer la machine économique.**

Rappelons-nous, cette crise résulte des années de récession sociale, de dévalorisation du travail.

La hausse des salaires est indispensable pour valoriser véritablement le travail.

Le même raisonnement s'applique à l'indemnisation des chômeurs, tout comme aux pensions de retraites et aux minima sociaux.

**On voit bien la responsabilité de l'État. Il peut augmenter les salaires dans la fonction publique, donner un coup de pouce au SMIC, augmenter l'indemnisation de chômage, les pensions et les minima sociaux.**

*Une véritable relance de l'investissement ne peut pas se faire indépendamment du mode de gestion des entreprises.*

*Or, les entreprises versent aujourd'hui davantage d'argent à leurs actionnaires qu'elles n'en consacrent aux investissements productifs.*

*Deux chiffres pour montrer l'étendue du massacre : la part des dividendes versés aux actionnaires est passée de 1985 à 2007 de 5 % à 24 % de la valeur ajoutée, en 2007, les entreprises ont investi 209 milliards d'€ contre 227 milliards d'€ aux actionnaires. C'est bien pour cela que nous revendiquons des droits nouveaux d'intervention sur les choix stratégiques de l'entreprise au bénéfice des salariés et de leurs institutions représentatives.*

*À tout le moins, nous devrions pouvoir contrôler l'usage des fonds publics pour être sûrs que l'argent du contribuable profite à l'emploi plutôt qu'à l'actionnaire.*

### **Emploi :**

Dans ce contexte, la situation de l'emploi est très préoccupante comme en témoigne la hausse du nombre de chômeurs, le recours important au chômage partiel (Ford, GFT, Fonderie du Bélier,...) mais aussi les plans ou projets de licenciements comme à la SMURFIT à Biganos.

Le maintien et le développement de l'emploi appellent des orientations nouvelles

Or, le gouvernement persiste dans le choix des aides aux entreprises sans contrôle, sans contreparties. Le président de la République vient ainsi d'annoncer unilatéralement la suppression de la Taxe Professionnelle, soit 12 Mds € d'aide directe.

De même, il vient de décider une aide de 4,5 Mds € pour les constructeurs automobiles. Pourtant, et malgré les engagements pris, Renault et PSA viennent de confirmer plus de 10 000 suppressions d'emplois et le gel des investissements.

Le patronat et les grands groupes (Arcelor-Mittal, Sanofi, Michelin, dans le secteur aéronautique,...) cherchent, quant à eux, à adapter leur stratégie afin de maintenir coûte que coûte les marges de rentabilité élevées au détriment des salariés, des réseaux de sous traitants, de l'emploi.

**Des choix nouveaux s'imposent dans la gestion des entreprises, en valorisant le travail, les salaires, les qualifications, en favorisant dans la formation, l'appareil productif, la recherche et le développement.**

**Toutes les organisations syndicales de la  
Gironde  
appellent à manifester le :  
jeudi 19 mars à Bordeaux  
Rassemblement à 13h00  
quai Louis XVIII  
(face place des Quinconces)**